



---

# PROJET DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME DE LA CTROC

## ÉTAPE 2 - RENCONTRES RÉGIONALES

---

## SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS ET ORIENTATIONS

---

Le présent document présente différentes pistes d'actions et orientations que les organismes communautaires participants ont identifiées dans le cadre de rencontres régionales qui se sont déroulées lors de l'étape 2 de la démarche des États généraux à l'automne 2014. Ces rencontres ont permis de présenter les résultats de l'étape 1 du projet, étape à laquelle ont participé plus de 650 organismes.

Le présent document a aussi permis de choisir les thèmes des ateliers de discussions de l'événement national des États généraux.

---

# VOLET MOUVEMENT SOCIAL ET MOBILISATIONS

## Priorité 1

Mieux informer nos membres, nos CA et la population sur les causes communes à défendre

Orientations et/ou pistes d'actions	Moyens
1. Préciser les causes communes	
2. Développer des outils d'éducation populaire clairs et adaptés aux publics ciblés pour sensibiliser la population et les équipes de travail et les membres sur les enjeux	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser une campagne de publicité nationale</li><li>- Organiser des séances de présentation de l'organisme, rappeler qui nous sommes (cibler les moments clés : ex : accueil des administrateurs).</li><li>- Organiser cafés rencontres, citoyens, soirées conférences.</li><li>- Inviter les membres des CA aux rencontres des TROC-ROC.</li></ul>
3. Assurer une meilleure communication entre les différentes instances (locales, régionales et nationales).	<ul style="list-style-type: none"><li>- S'assurer que les regroupements jouent leur rôle dans la transmission de l'information et la veille stratégique.</li><li>- Prioriser une plate-forme de communication afin de rallier les membres</li><li>- Documenter les réalités et recourir à l'archivage.</li></ul>
4. Faire preuve de créativité dans nos moyens de mobilisation et les diversifier afin qu'ils soient adaptés aux réalités des membres.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adapter l'horaire, tenir compte des familles, gens à mobilité réduite</li><li>- S'offrir plus de temps de préparation</li><li>- Installer un écran géant pour diffusion vidéo</li><li>- Faire de la désobéissance civile, faire des fermetures.</li></ul>
5. Instaurer un réseau de marraines entre organismes pour stimuler la participation.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Informer les gens sur les victoires.</li><li>- Faire porter la cause par nos membres.</li></ul>

## Priorité 2

Décentraliser nos actions de mobilisation : favoriser des actions locales ou régionales

Orientations et/ou pistes d'actions	Moyens
1. Coordination d'actions diversifiées, inclusives des différentes populations	<ul style="list-style-type: none"><li>- Moyens de pression diversifiés et dans un esprit de gradation</li><li>- Tenir compte des réalités locales pour favoriser la participation</li></ul>
2. Établir des stratégies de mobilisation au national et éviter déplacements	<ul style="list-style-type: none"><li>- Inviter le national à élaborer des outils concrets, une marche à suivre, diffuser des consignes claires et simples.</li></ul>
3. Conserver la mobilisation nationale et la visibilité sur l'ensemble du Québec	<ul style="list-style-type: none"><li>- Privilégier actions concertées (ex. 225 heures pour 225 millions).</li><li>- Avoir un cadre mais conserver une flexibilité.</li></ul>
4. Concerter les regroupements pour éviter campagnes en silo, dédoublements	<ul style="list-style-type: none"><li>- Actions nationales qui descendent au local de façon cohérente. Ex: manifestation par paliers (anvier=national, février=local, mars=régional).</li></ul>
5. Décentraliser la mobilisation par MRC.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Effectuer une action commune par MRC la même journée</li><li>- Multiplier les lieux de mobilisation: marches simultanées.</li></ul>
6. Créer lien d'appartenance entre OCA.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tisser des liens entre les organismes autour d'enjeux locaux.</li></ul>

## Priorité 3

### Améliorer les liens avec les mouvements sociaux

Orientations et pistes d'actions	Moyens
1. Définir un projet de société à proposer	
2. Identifier des batailles communes avec des acteurs qui défendent l'État ayant une mission sociale	- Décortiquer des mouvements qui ont fonctionné pour comprendre leur stratégie
3. Privilégier un front commun pour les enjeux communs.	-Faire des alliances entre regroupements et organismes. - S'allier à une ou des personnes politiques (ex. motion).
4. Favoriser la concertation des regroupements	- Participer aux tables de concertation, y faire de l'éducation populaire
5. Soutenir la participation citoyenne, alimenter mouvements sociaux	- Monter un journal d'informations des organismes communautaires de la région ou la province.

# VOLET RECONNAISSANCE DE L'AUTONOMIE DES OCA

## Priorité 1

Se concentrer à revendiquer du financement à la mission (et non par projets).

Orientations et pistes d'actions	Moyens
1. Poursuivre le travail de revendication d'un meilleur financement à la mission.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mieux documenter la situation du sous-financement.</li><li>- Rencontres entre les CA et les membres sur le financement à la mission.</li><li>- Élaborer une campagne sur les avantages économiques de la prévention</li><li>- Augmenter la visibilité nationale, chercher des appuis, porte-paroles.</li><li>- Éviter le financement pour pallier le désengagement de l'État.</li></ul>
2. Intensifier la campagne nationale « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire »	<ul style="list-style-type: none"><li>- Miser sur des manifestations plus grandes, organisées à l'avance</li><li>- Actualiser notre argumentation au contexte de l'austérité, avoir un langage commun et expliquer ce qui peut nous mener à une grève</li></ul>
3. Faire valoir la mission sociale des organismes communautaires.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer une présence médiatique régionale et locale : utiliser les médias pour rappeler la mission et les valeurs des organismes.</li></ul>
4. Faire reconnaître le travail des OCA à sa juste valeur.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Démontrer lourdeur des tâches administratives, les économies potentielles</li><li>- Faire valoir l'impact du travail des OCA auprès des décideurs.</li></ul>

## Priorité 2

Valoriser l'approche des organismes communautaires : prévention, vie associative, l'éducation populaire auprès de la population, des partenaires et des élus

Orientations et pistes d'actions	Moyens
1. Développer un sentiment d'appartenance et une fierté du mouvement communautaire autonome. Sensibiliser la population et les élus à la réalité des OCA et leur mission.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Plan de communication national, campagne de visibilité, utilisation des médias traditionnels sociaux, promotion des impacts positifs des OCA.</li><li>- Publicités télé, capsules web avec des citoyens touchés, des artistes,</li><li>- Représentations du mouvement d'ACA : instances politiques, publiques</li><li>- Donner des formations sur l'ACA dans nos milieux et auprès du public</li><li>- Démontrer l'apport économique des organismes communautaires</li></ul>

## Priorité 3

Faire valoir la différence entre les activités des organismes communautaires et les services des institutions publiques

Orientations et pistes d'actions	Moyens
1. Développer des revendications qui témoignent de notre spécificité.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Éduquer le milieu institutionnel sur ce que nous faisons.</li><li>- Rappeler que le communautaire est un partenaire et que son offre est complémentaire aux services publics. Il ne remplace pas ceux-ci.</li></ul>

# VOLET PARTENARIAT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

## Priorité 1

Améliorer les conditions de travail des employé(e)s du mouvement communautaire, éviter la surcharge de travail.

Orientations et pistes d'actions	Moyens
1. Obtenir meilleur financement pour améliorer conditions de travail et/ou aider l'organisation à s'investir davantage dans le partenariat.	- Rehausser le financement des OCA, l'indexer - Analyser les réalités vécues et les conditions de travail. ainsi que leurs impacts sur les travailleurs du milieu communautaire. - Effectuer un portrait/un comparatif par région/secteur.
2. Poursuivre nos revendications et organiser une grève sociale.	- Prendre exemple sur la marche mondiale des femmes. - Faire connaître notre mécontentement face aux conditions de travail précaires et à la surcharge de travail.
3. Privilégier la rétention du personnel en éliminant la précarité dans nos emplois	- Uniformiser / intégrer une politique salariale pour rendre les échelles salariales équitables et avoir plus d'impact avec les bailleurs de fonds.
4. Stimuler la reconnaissance sociale des OCA	- Campagne de visibilité qui valorise les emplois dans le communautaire. - Développer cohésion, lutter contre préjugés envers le communautaire - Faire la distinction entre le bénévolat et le travail rémunéré.
5. Éviter la multiplication des instances de concertation.	- Analyser le travail des tables de concertation, leur nécessité et la possibilité d'en regrouper.

## Priorité 2

Diffuser des balises de partenariat pour favoriser le respect de l'autonomie des organismes

Orientations et pistes d'actions	Moyens
1. Se doter d'un cadre de référence au niveau des partenariats pour baliser le rapport avec les partenaires et les bailleurs de fonds.	- S'impliquer de manière proactive dans l'élaboration de cadres de partenariat et créer des outils. - Développer des critères solidaires face aux bailleurs de fonds pour négocier les ententes de services plutôt que de se les faire imposer.
2. Déterminer des balises.	- S'entendre collectivement sur les balises minimales. - Créer des sous-comités, par secteur puis intersectoriel, pour déterminer les balises.
3. Assurer le transfert des cadres existants aux nouveaux acteurs (ex : membres du personnel) afin qu'ils soient maintenus dans le temps.	- Répertoire des initiatives de partenariats existantes pour informer les organismes/ Créer répertoire web/ Distinguer collaboration et partenariat financier. - Identifier les conditions gagnantes des partenariats. - Mettre à la disposition des organismes des outils et formations sur le développement social.
4. Poursuivre la collaboration, la sensibilisation entre regroupements et OCA	- Former les OCA et les partenaires aux particularités de l'ACA - Soutenir les OCA dans leurs partenariats.

## Priorité 3

Répertorier et documenter les initiatives de partenariats existantes pour mieux informer les organismes communautaires

Orientations et pistes d'actions	Moyens
1. Identifier les enjeux à venir	
2. Construire une alliance qui nous renforce afin d'avoir du pouvoir auprès des bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"><li>- Établir une collaboration intra et inter regroupements pour négocier le financement.</li><li>- Valoriser la concertation entre organismes communautaires. Arrimer une concertation outillée.</li><li>- S'inspirer du modèle d'alliance des syndicats.</li><li>- Politiser davantage les membres de CA.</li></ul>
3. Faire connaître les initiatives de partenariats.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Effectuer une recension de ce qui a été fait au niveau des regroupements, des fédérations : publications, bottin.</li><li>- Diffuser les pratiques de résistance alternatives.</li><li>- Partager nos expériences de financement</li><li>- Créer un comité aviseur provincial pour la philanthropie sociale, en lien avec la mission des organismes.</li></ul>
4. Soutenir les organismes dans l'analyse des besoins des localités	-Soutenir nos communautés pour qu'elles puissent demander des moyens de palier à leurs problématiques